

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

niet overgelegd/ontvangen

***25125168***

le,

26 SEP. 2025ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel**Greffie****N° d'entreprise : 0874 753 819****Nom****(en entier) : RANDSTAD GROUP BELGIUM****(en abrégé) :****Forme légale : société anonyme****Adresse complète du siège : Avenue Charles-Quint 586 boîte 8, 1082 Berchem-Sainte-Agathe
(Bruxelles)****Objet de l'acte : Changement du commissaire****Extrait des décisions de l'actionnaire unique du 21 mai 2025:**

1. L'actionnaire unique décide de mettre fin au mandat du commissaire de la société – Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée de manière permanente par Monsieur Dirk Cleymans – par anticipation à compter du 20 mai 2025, parce que le mandat du commissaire de la Randstad SA (société mère) arrive à échéance.

2. L'actionnaire unique décide ensuite de nommer comme nouveau commissaire de la société à partir du 21 mai 2025 : PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est situé à 1831 Diegem, Culliganlaan 5. Ce mandat est valable pour une durée de 3 ans, à compter de l'exercice du 31 décembre 2025. PwC Réviseurs d'Entreprises SRL a désigné Madame Mieke Van Leeuwe, réviseur d'entreprise, comme représentant permanent qui est autorisée à représenter PwC Réviseurs d'Entreprises SRL et qui est chargé d'exercer le mandat au nom et pour le compte de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL. Le mandat expire après l'assemblée générale qui doit approuver les comptes annuels au 31 décembre 2027. Les honoraires du mandat ont été déterminés.

3. Finalement, l'actionnaire unique donne une procuration spéciale à la SRL ADW Legal Consult, établie à 9080 Lochristi, Ambachtenlaan 12, RPM Gand division Gand, TVA BE 0770.783.774, représentée par son administrateur Madame Ann De Wilde, d'effectuer les formalités nécessaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et du Moniteur belge suite aux décisions prises ci-dessus, et de signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour extrait analytique.**SRL ADW Legal Consult, mandataire spécial,
représ. par Ann De Wilde, administrateur**

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2025 - Annexes du Moniteur belge